



OPTION SÉRÉNITÉ



L'OPTION SÉRÉNITÉ, C'EST LA POSSIBILITÉ D'ANNULER UN SÉJOUR D'ÉTÉ SANS AUCUN JUSTIFICATIF.


1. Réservez votre hébergement pour la période d'été¹.
2. Choisissez L'OPTION SÉRÉNITÉ lors de la réservation, et réglez son montant² avec l'acompte de la réservation.
3. Vous avez un empêchement ? Vous souhaitez annuler votre séjour ? Contactez le camping au plus tard 14 jours avant la date prévue³ de votre arrivée par mail (contact@camping-du-vercors.fr), date et heure du mail faisant foi, avec comme objet « Annulation réservation - Option Sérénité ».
4. Nous vous remboursons les sommes versées SANS JUSTIFICATIF, hors coût de l'option Sérénité, dans un délai d'une semaine.


¹ Séjour sur les mois de mai à septembre

² 10% du coût du séjour, avec un minimum de 35 euros

³ Par exemple, si un séjour devait débuter le 22 juillet, il peut être annulé jusqu'au 7 juillet à minuit.

  Emplacements plats en terrasse, semi ombragés ou ensoleillés et herbeux, avec électricité.

 Emplacements stabilisés pour camping-cars et caravanes avec électricité.

 15 mobil-homes en location été comme hiver.

Camping Le Vercors
115 rue de la Croze
38880 AUTRANS
Tél. 04 76 95 31 88
contact@camping-du-vercors.fr
www.camping-du-vercors.fr